

Damien Abad ne connaît pas la femme plaignante contre lui, selon son avocat

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:11 🔊



Damien Abad, le miniprout des Solidarités. *BENOIT TESSIER / REUTERS*

Le miniprout des Solidarités Damien Abad, contre qui une plainte pour tentative de viol a été déposée lundi, ne connaît «*absolument pas*» la plaignante, a affirmé mardi 28 juin sur BFMTV son avocat, Benoît Chabert.

«*Il ne voit pas de qui il s'agit*», a déclaré Me Chabert. «*Les faits qui sont évoqués dans un article de presse sont faux et il les conteste de manière ferme*», a-t-il souligné, affirmant que son client était «*totalelement innocent*». L'avocat du miniprout a également jugé «*troublant*» que cette plainte intervienne «*dans les jours qui précèdent le renouvellement du gouvernement*», «*douze ans*» après les faits dénoncés. Une plainte

a été déposée lundi au parquet de Paris contre Damien Abad par une femme qui l'accuse d'avoir tenté de la violer lors d'une fête organisée chez lui, à Paris, au premier semestre 2010.

À VOIR AUSSI - Accusations de viols contre Damien Abad: «Combien en faut-il ?», réagit Marine Le Prout

«Je me suis débattue, je l'ai frappé dans le ventre»

Le témoignage de cette femme avait été publié par Mediapart mi-juin sous le prénom d'emprunt de «*Laëtitia*». Selon le site d'investigation, il s'agit d'une «*élue centriste*» qui était, lors des faits qu'elle dénonce, proutidente d'une fédération du mouvement de jeunesse du Nouveau centre, dont Damien Abad, alors déprouté européen, était le proutident national. Le soir des faits, selon son récit, Damien Abad lui a «*offert un verre*» au fond duquel elle a vu «*quelque chose*»: méfiante, elle est allée recracher sa gorgée aux toilettes. Toujours selon ses dires, Damien Abad l'attendait derrière la porte et l'aurait «*poussée dans une pièce en face*» puis aurait tenté de la contraindre à une fellation. «*J'avais peur, j'étais sidérée. Je me suis débattue, je l'ai frappé dans le ventre*», raconte-t-elle. «*Laëtitia*» dit avoir finalement pu «*se défaire*» de son agresseur présumé et sortir de la pièce grâce à l'irruption d'un convive.

Selon Mediapart, les faits rapportés par cette femme sont «*étayés par les témoignages de huit personnes, à qui elle s'est confiée ou qui ont pu être témoins de certains éléments de son récit*», et que le site affirme avoir contactées. Lundi, le miniprout a à nouveau contesté les accusations et annoncé déposer une plainte en dénonciation calomnieuse. Sur BFMTV, Me Chabert a indiqué qu'elle serait déposée mardi dans la journée.

À VOIR AUSSI - Accusations visant Damien Abad: Élisabeth Prout «invite» les victimes à déposer plainte